



## Nouveau balisage expérimental sur un tronçon des Chemins de St Jacques bretons [entre Moguériec / Locquirec :: Quimperlé].

Pour vérifier la faisabilité de sa nouvelle proposition de balisage des chemins de St Jacques – **hors sentiers de Grande randonnée GR** --, l'Association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle a décidé de baliser avec sa nouvelle proposition de « norme » le **Chemin Moguériec / Locquirec :: Quimperlé** qui sera emprunté en mai 2011 pour la Marche de printemps de l'association. Ce nouveau balisage sera aussi utilisé sur un petit tronçon, en nord Ile-et-Vilaine, du nouveau chemin entre Le Mont-St-Michel et Le Mans.

Il est à noter qu'au cours du colloque « Chemins et signalétique » organisé par la **Fédération française des associations des chemins de St Jacques de Compostelle (FFACC)** les 3 et 4 avril derniers, cette proposition de balisage a été *reconnue comme document de base dans le champ des réflexions à venir*.

Ci-après sont présentées ces **différentes balises** qui appliquent le même principe de balisage que celui des GR avec les couleurs européennes en jaune et bleu. Il a été défini, pour sa première mise en place sur le terrain, en concertation avec les comités départementaux du Finistère et du Morbihan de la FFRandonnée qui avait précisé fin 2009 qu'elle « *n'a aucune autorité pour interdire aux Amis de Saint Jacques d'utiliser un balisage aux caractéristiques identiques dans la forme et dans les dimensions à celui utilisé pour les GR dès lors qu'il n'utilise pas les couleurs blanc/rouge (GR®) et jaune/rouge (GRP®)* ». *Le Jaune/bleu que vous suggérez peut donc tout à fait être utilisé en toute légalité.* » :

En conséquence, si vous empruntez ce chemin dès maintenant vous serez guidé par ce balisage décrit ci-après – uniquement sur les parties de chemin qui n'empruntent pas un GR où, par contre, c'est le balisage « rouge et blanc » associé au logo « jaune et bleu » européen que vous suivrez – sur les **étapes B1/B1 bis à B7 du Guide des Chemins de St Jacques en Bretagne** :




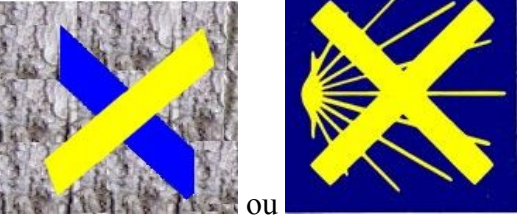


### Balisage



Changement de direction vers la gauche \*



Changement de direction vers la droite \*

	
<p>Changement de direction vers la gauche avec logo européen. (A ne pas poser sur les arbres !) *</p>	<p>Changement de direction vers la droite avec logo européen. (A ne pas poser sur les arbres !) *</p>
	
<p>Continuité sur Chemin de St Jacques</p>	<p>La balise « mauvais chemin » est utilisée pour rappeler au pèlerin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'il vient d'emprunter une mauvaise direction lorsqu'il est sur un Chemin de St Jacques,</li> <li>- ou, lorsqu'il continue par erreur de marcher sur un GR alors qu'il aurait dû continuer sur un chemin non GR.</li> </ul> <p>(On utilisera dans l'immédiat indifféremment l'une ou l'autre balise.)</p>
	
<p>Continuité sur Chemin de St Jacques avec logo européen. (A ne pas poser sur les arbres !)</p>	<p>Continuité sur Chemin de St Jacques avec logo européen, le plus souvent possible (A ne pas poser sur les arbres !). Le logo européen est ajouté en dessous de la balise FFRP lorsque le Chemin de St Jacques emprunte un GR</p>

[\*] Un soin tout particulier a été apporté lors de **la pose des balises « Tourne à gauche » et « Tourne à droite »** car elles auront **3 significations** :

1. Changement de direction simple lorsqu'on marche sur un Chemin de St Jacques non GR,
2. Sortie de GR avec – ou non – un changement de direction pour emprunter un Chemin de St Jacques non GR,
3. Une sortie de Chemin de St Jacques avec – ou non – un changement de direction pour emprunter un GR.